

Morphologie des partis politiques francophones en 2006 et 2007

Jean-Benoit PILET

Professeur-assistant en science politique à l'Université libre de Bruxelles. Membre du Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)¹

Emilie VAN HAUTE

Assistante en science politique à l'Université libre de Bruxelles. Membre du Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)

Le Parti Socialiste (PS)

1. Congrès

- 15 janvier 2006: Gembloux, Facultés Universitaires de Gembloux, Congrès thématique, 500 personnes.
- 3 septembre 2006: Bruxelles, ULB – Campus du Solbosch (Janson), Congrès de rentrée, partie administrative, 1.000 personnes.
- 14 janvier 2007: Gembloux, Facultés Universitaires de Gembloux, Lancement des chantiers de demain (congrès thématique): 500 personnes.
- 4 mars 2007: Mons, Manège, Présentation de la liste au Sénat, 600 personnes.
- 21 avril 2007: Molenbeek-St-Jean, Brussels Event Brewery, Congrès programmatique: 800 personnes votant sur la participation.
- 14 octobre 2007: Liège, Palais des Congrès de Liège, Congrès de Rentrée (congrès thématique), 600 personnes.
- 20 décembre 2007: Bruxelles, ULB – Campus du Solbosch (Chavanne), Congrès de participation: 500 personnes, 315 votent sur la participation: 315 (unanimité).

1. Nous tenons à remercier particulièrement les personnes suivantes: Jean-François Mahieu (PS), Claude Brouir (Ecolo), Eric Poncin et Isabelle Karl (CDH) et Sandy Kalmar (MR).

3. Le Bureau

3.1. Composition

Article 38 des statuts:

“§ 1 *Le Bureau comprend les membres avec voix délibérative suivants:*

a) *le président et le secrétaire général;*

b) *des représentants des fédérations:*

- *six représentants de la fédération bruxelloise, plus un représentant par tranche entamée de 5.000 membres à partir du 5.001e membre;*
- *deux représentants de chaque autre fédération, plus un représentant par tranche entamée de 5.000 membres à partir du 5.001e membre.*

Par tranche de cinq représentants au Bureau, une fédération ne peut pas désigner plus de quatre représentants du même sexe.

Si l'élection prévue à l'article 39 ne permet pas d'atteindre les quotas de représentation prévus à l'article 7, les membres à voix délibérative du Bureau cooptent de nouveaux membres à voix délibérative pour atteindre ces quotas. Une fédération ne peut bénéficier que d'une cooptation.

§ 2 *Les membres du Bureau qui deviennent ministres, secrétaires d'Etat ou membres d'un cabinet ministériel, gardent leur voix délibérative pendant la durée de leurs fonctions.*

§ 3 *Sont invités aux réunions du Bureau avec voix consultative:*

a) *lorsqu'ils ne sont pas membres du Bureau en vertu du §1, les ministres, les secrétaires d'Etat, les présidents d'assemblée parlementaire par province, un député provincial désigné par les députés provinciaux concernés en leur sein ou, à défaut, le chef de groupe des conseillers provinciaux et les chefs de groupe parlementaires;*

b) *un représentant de la FGTB, de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, de Febecoop, de l'Association des Enseignants Socialistes, des Comités inter-entreprise, du Conseil des Représentants des Socialistes européens, de la section des Belges francophones et germanophones à l'étranger, du collège des secrétaires fédéraux, du Conseil Socialiste de l'Associatif; deux représentants de la Confédération des Pensionnés Socialistes et du Mouvement des Jeunes Socialistes; le directeur de l'Institut Emile Vandervelde.*

§ 4 *Le président ou le Bureau peut inviter à toute séance du Bureau toute personne dont la présence est jugée utile.”*

3.2. *Composition du Bureau en 2007*

Composition avant le renouvellement du 12/11/07

Voix délibérative	Fédération
Brabant wallon	DE WOLF Kim; GHENNE Véronique; POLLET Raphaël; WALRY Léon
Bruxelles	BUCELLA Fabrizio; DE GALAN Magda; DUPUIS Françoise; FISZMAN Julie; IKAZBAN Jamal; MAYEUR Yvan; MOUREAUX Philippe (Vice-Président du PS); PICQUE Charles; SOIL Christophe; SUSSKIND Simone; TOMAS Eric;
Charleroi	BAYET Hugues; DUPONT Christian; LEPRINCE Julie; MORIAU Patrick; PECRIAUX Sophie; VAN CAUWENBERGHE Jean-Claude; VAN GOMPEL Jacques
Dinant-Philippeville	BAYENET Maurice (Vice-Président du PS); DELIZEE Jean-Marc; GOETYNCK Sandrine
Germanophone	LAMBERTZ Karl-Heinz; STOFFELS Edmund
Hainaut occidental	CORNELIS Annette; DEMOTTE Rudy; METTENS Philippe; SAUDOYER Annick
Huy-Waremme	COEME Guy; COLLIGNON Robert; LIZIN Anne-Marie; TOUSSAINT-RICHARDEAU Micheline
Liège	DAERDEN Frédéric; DE KEYSER Véronique; DEMEYER Willy; GIET Thierry; GILLES André; JANSSENS Charles; LAMBERT Marie-Claire; MORREALE Christie (Vice-Présidente du PS); PHILIPPIN Grégory; SHABAN Fatima
Luxembourg	LEDENT Daniel; PERPETE André
Mons	BIEFNOT Richard; CORDA Giovanna; DI RUPO Elio (Président du PS); DIEU Camille; DONFUT Didier; KAPOMPOLE Joëlle
Namur	ANSELME Bernard; EERDEKENS Claude; LUPERTO Jean-Charles; MAHOUX Philippe; VANDERVECKEN Christel
Soignies	BARAS Jean-Pol (Secrétaire général); BURGEON Colette; DE GROEVE Edmée; DEGRE Jean; ZRIHEN Olga
Thuin	FAUCONNIER Jacques; FURLAN Paul; INCANNELA Josée
Verviers	FREDERIC André; ISTASSE Jean-François; MOSSOUX Natacha

Voix Consultative

Ministres & Secrétares d'Etat	ARENA Marie; COURARD Philippe; DAERDEN Michel; FLAHAUT André; KIR Emir; LAANAN Fadila; MAGNETTE Paul; MARCOURT Jean-Claude; ONKELINX Laurette; TARABELLA Marc
Présidents d'Assemblée parlementaire et Chefs de groupe parlementaire	BUSQUIN Philippe; HAPPART José; MOUZON Anne-Sylvie; SERVATY Charles; SIQUET Louis; VERVOORT Rudi
F.G.T.B.	DEMELENNE Anne
Union nationale des Mutualités Socialistes	DE BACKER Bernard; JADOT Michel
FEBECOOP	HOFFELT Jean-François
Association des Enseignants Socialistes	BRZAKALA Pierre
Comité Interentreprise	DOYEN Odette
Conseil des Représentants des Socialistes européens	DI MATTIA Michele
Représentant des Belges francophones et germanophones à l'étranger	DEHEYN Jean-Marie
Représentant du Collège des Secrétares fédéraux	DORSIMONT Daniel
Représentants de la Confédération des Pensionnés Socialistes	ONKELINX Gaston; VANKELEFFE Renée
Représentant des deputes provinciaux	MOTTARD Paul-Emile

Représentants du Mouvement des Jeunes Socialistes	ANDRADE de SOUSA Tomé; MINSIER Isabelle
Directeur de l'I.E.V.	DELCOR Frédéric
Délégué général à la rénovation	DOUTRELEPONT Gilles
Représentant du Conseil socialiste de l'Associatif	HUSTACHE Serge
Invités permanents	LALLEMAND Roger; SPITAELS Guy; THIELE- MANS Freddy; URBAIN Robert

Composition au 26 novembre 2007 (12/11/2007: installation du nouveau Bureau; 26/11/2007: installation des vice-présidents):

Membres avec voix délibérative:

Le Président	DI RUPO Elio
Le Secrétaire général	BARAS Jean-Pol (remplacé par MAHIEU Gilles le 11/02/2008)
Les Vice-Président(e)s	BAYENET Maurice, MORREALE Christie, MOUREAUX Philippe
Les Représentants des Fédérations	Brabant wallon FLAHAUT André; POLLET Raphaël
	Bruxelles HUTCHINSON Alain; IKAZBAN Jamal; MAYEUR Yvan; MOUREAUX Philippe; MOUZON Anne-Sylvie; ONKELINX Laurette; TOMAS Eric
	Charleroi DUPONT Christian; FICHEROULLE Paul; MORIAU Patrick
	Dinant-Philippeville BAYENET Maurice; DELIZEE Jean-Marc
	Germanophones LAMBERTZ Karl-Heinz; STOFFELS Edmund
	Hainaut occidental DEMOTTE Rudy; HUSTACHE Serge; SAUDOYER Annick
	Huy-Waremme COEME Guy; COLLIGNON Christophe; LIZIN Anne-Marie
	Liège DAERDEN Frédéric; DEMEYER Willy; GIET Thierry; GILLES André; JANSSENS Charles; LAMBERT Marie-Claire
	Luxembourg COULON Michel; PERPETE André
	Mons DIEU Camille; DONFUT Didier; THIEBAUT Eric
	Namur DAMILOT José; LUPERTO Jean-Charles
	Soignies BURGEON Colette; ZRIHEN Olga
	Thuin DEVIN Laurent; FAUCONNIER Jacques
	Verviers FREDERIC André; ISTASSE Jean-François

Sont invités avec voix consultative:

Les Ministres et les Secrétares d'Etat	ARENA Marie; COURARD Philippe; DAERDEN Michel; DEMOTTE Rudy; DONFUT Didier; DUPUIS Françoise; KIR Emir; LAANAN Fadila; LAMBERTZ Karl-Heinz; MAGNETTE Paul; MARCOURT Jean-Claude; ONKELINX Laurette; PICQUE Charles; TARABELLA Marc
Les Présidents d'Assemblée et les Chefs de groupe parlementaire	BAYENET Maurice; GIET Thierry; HAPPART José; ISTASSE Jean-François; MAHOUX Philippe; SERVATY Charles; SIQUET Louis; TOMAS Eric; VERVOORT Rudy; WALRY Léon

Un représentant: de la FGTB ²	DEMEULENNE Anne; VANDERMEEREN Jean-Claude
de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes	JADOT Michel; DE BACKER Bernard
de Febecoop	HOFFELT Jean-François
de l'Association des Enseignants Socialistes	BRZAKALA Pierre
des Comités Interentreprises	DOYEN Odette
du Conseil des Représentants des Socialistes européens	DI MATTIA Michele
de la section des Belges francophones et germanophones à l'Étranger	DEHEYN Jean-Marie
du Collège des Secrétaires fédéraux	DORSIMONT Daniel
de la Confédération des Pensionnés Socialistes	ONKELINX Gaston; VANKELEFFE Renée
du Mouvement des Jeunes Socialistes	GILSON Aurore; MELIS Cédric
Le directeur de l'Institut Emile Vandervelde	DELCOR Frédéric
Un représentant du Conseil Socialiste de l'Associatif	MINSIER Isabelle; SAMZUN Yanic

3.3. *Fréquence des réunions*

Article 37 des statuts: *“Le Bureau se réunit au moins deux fois par mois, à l’exception du mois d’août, et aussi souvent que nécessaire sur convocation du Président, des deux Vice-Présidents ou à la demande d’au moins trois membres à voix délibérative.”*

3.4. *Compétences*

Article 36 des statuts:

“§ 1 *Entre les Congrès et en se conformant aux décisions de ceux-ci, le Bureau arrête les positions politiques du parti et prend toute décision utile, sans préjudice des compétences attribuées expressément à d’autres instances, notamment en ce qui concerne les matières qui relèvent des instances wallonnes et bruxelloises.*

§ 2 *Le Bureau présente au Congrès statutaire un rapport pour l’année politique écoulée. S’il y a lieu, il communique aux sections par l’intermédiaire des fédérations une note précisant les termes des opinions divergentes exprimées au Bureau préalablement au Congrès, suivant les dispositions de l’article 9.*

§ 3 *Il est chargé de la rédaction des programmes électoraux pour les élections au niveau européen, au niveau fédéral et au niveau régional et communautaire.*

2. Fédération Générale du Travail de Belgique.

- § 4 *Il analyse la situation politique générale et propose les options politiques à prendre à moyen et à long terme. Il peut prendre toutes les décisions nécessaires à l'exercice de cette mission.*
- § 5 *Le réviseur ou le collège des réviseurs peut à tout moment demander à être entendu par le Bureau. Le Bureau peut à tout moment décider d'entendre le réviseur ou le collège des réviseurs.*
- § 6 *Le Bureau dispose d'un pouvoir de substitution lorsqu'une instance du P.S. ne remplit pas ses obligations statutaires. Il peut déléguer ce pouvoir à l'un de ses membres. Dans ce cas, la délégation de pouvoir doit être renouvelée au moins chaque mois.*
- § 7 *Le Bureau nomme les délégations qui représentent le parti et les présidents des commissions d'étude.*
- § 8 *Le Bureau élit les sénateurs cooptés au scrutin secret selon les modalités du règlement annexé aux présents statuts.*
- § 9 *Le Bureau définit les conditions d'adhésion des membres associés visés à l'article 5§4.*
- § 10 *Le Bureau fixe le montant de la cotisation des membres."*

5. La Commission de Vigilance

5.1. Composition

Article 79, §2 et 3 des statuts:

"§ 2 Les membres des Commissions de Vigilance sont particulièrement reconnus pour leur intégrité, leur qualité morale, leur indépendance et leur compréhension de la chose politique.

Ils doivent être membres au parti depuis 10 ans au moins et ne peuvent être député européen, sénateur, membre de la Chambre des Représentants, parlementaire régional ou communautaire, député permanent, bourgmestre, ministre ou membre d'un cabinet ministériel, membre du Bureau du parti ou de l'instance exécutive d'une fédération, ni président ou secrétaire d'une U.S.C. ou d'une section.

§ 3 *Le mandat de membre d'une Commission de Vigilance est incompatible avec le mandat de membre de la Commission de Déontologie.*
Le mandat de membre d'une Commission de Vigilance de fédération est incompatible avec le mandat de membre de la Commission de Vigilance du P.S."

Composition en 2006 et 2007:

Président de la Commission de Vigilance	DEWORME Elie
Membres effectifs	BODSON Jules; DETRY Dominique; GOSSET Paul; GUILLAUME François; LEROY Jacky; PAUWELS Pascal; SEJKENS Pierre; WINTGENS Léon
Membres suppléants	DEGROEVE André; FONTAINE Jacques; KABERGS Aimé; ONKELINX Gaston; QUINET Marcel; STEENSELS Jean

Yves CORNART a quitté la Commission de Vigilance dans le courant de l'année 2006.

5.2. *Compétences*

Article 79, § 1 des statuts: "§ 1 *Les Commissions de Vigilance ont pour mission générale de constater et de sanctionner tout manquement aux présents statuts et aux règles de déontologie.*"

6. Elections internes

Présidence du Parti: le 11 juillet 2007

Lieu:

- Votes: dans les fédérations
- Dépouillement: au siège central, 13 Bd. de l'Empereur, 1000 Bruxelles

Résultats:

- 23.747 personnes se sont exprimées
- Elio Di Rupo: 20.654 votes valables (89,5%)
- Jean-Pierre De Clercq: 2.425 votes valables (10,5%)

Vice-présidence du Parti: le 26 novembre 2007

Bruxelles: 1 candidat: Philippe Moureaux, élu à l'unanimité (7 voix pour)

Wallonie: 2 candidats, 44 votants. Résultats:
 Maurice Bayenet: 29 voix pour
 Willy De Meyer: 14 voix pour
 1 abstention.

Christie Morreale: 47 OUI – 4 NON – 1 abstention.

Renouvellement du Bureau du Parti: Installation du nouveau Bureau le 12/11/2007
 et des nouvelles Vice-présidences le 26/11/2007.

7. Les Cadres

Chambre des Représentants ³	20
Sénat	8
Parlement wallon	34
Conseil de la Communauté française	41
Conseil Régional de Bruxelles-Capitale	26
Parlement européen	4
Rat der deutschsprachigen Gemeinschaft	5
Conseillers provinciaux	100
Députés permanents	15
Conseillers communaux	1.246
Echevins	495
Bourgmestres	109
Présidents du CPAS	114
Conseillers du CPAS	464

8. Le Personnel

8.1. Fonctions principales

Secrétaire général du parti	BARAS Jean-Pol, remplacé le 11/02/08 par MAHIEU Gilles
Directeur financier	LIETART Jean-Marc
Administrateur délégué	LIETART Jean-Marc
Directeur de l'Institut Emile Vandervelde	DELCOR Frédéric

3. Après les élections législatives fédérales du 10 juin 2007.

Presse	COPPENOLLE Florence (directrice de la communication depuis 15 septembre 2007) GOSSELIN Ermeline (attachée de presse depuis 15 septembre 2007)
Adjoint de la présidence	BRAGGAAR Jacques, a quitté le poste d'adjoint à la présidence le 31 décembre 2007
Mouvement des Jeunes Socialistes	ANDRADE de SOUSA Tomé remplacé le 1 décembre 2007 par SOOLS Nicolas
Commission interfédérale pour l'égalité entre les hommes et les femmes	DE WALQUE Guillaume

8.2. Nombre de collaborateurs au siège du parti

Nombre de collaborateurs avec un contrat de travail permanent:

PS (asbl Fonsoc):	26,8 ETP (2006) et 18,8 ETP (2007)
Institut Emile Vandervelde:	27,5 ETP (2006) et 20,9 ETP (2007)
Fondation Louis de Brouckère:	Dissoute en 2005.

9. Les Membres

9.1. Nombre par Fédération

	2006	2007
Brabant wallon	2.727	Pas encore défini
Bruxelles	6.682	
Charleroi	13.730	
Dinant-Philippeville	2.070	
Hainaut Occidental	6.774	
Huy-Waremme	7.117	
Liège	24.045	
Luxembourg	3.346	
Mons	11.725	
Namur	4.665	
Soignies	4.748	
Thuin	4.172	
Verviers	3.045	
germanophone	436	
Total	95.282	78.365 (<i>Le Soir</i>)

10. Publications 2006-2007

- Première à gauche (trimestriel)
- Bulletin d'information du PS (hebdomadaire)
- La Lettre du Secrétariat général (bimensuel)
- Bilan 2003 - 2007 (brochure)
- A vos côtés (brochure)
- Programme 2007

Publications de l'IEV en 2006:

- Décembre 2006: Politique d'égalité entre les hommes et les femmes ("gender mainstreaming")
- Novembre 2006:
 - Cycle de formation: contrat d'avenir local et démocratie participative
 - Cycle de formation: gestion financière et budgétaire de la Commune
 - Cycle de formation: mode de gestion des services publics et marchés publics
 - Libéralisation complète des services postaux
 - Cycle de formation: la nouvelle gouvernance au niveau local
 - Cycle de formation: responsabilité civile et pénale des mandataires locaux
 - Maintenir un service public en restructurant le réseau des bureaux de poste
- Octobre 2006: Bonne gouvernance et déontologie des mandataires locaux; synthèse des dispositions applicables
 - La culture à la croisée des chemins... Une affaire de chacun...
- Septembre 2006:
 - La lutte contre les changements climatiques
 - Révision de la directive « télévision sans frontières »
 - La gouvernance de la recherche dans la Belgique fédérale et dans les entités fédérées: vers la mise en place d'un espace belge de la recherche
- Août 2006:
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: 24 heures chrono. Comment concilier vie privée et travail?
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: D'ici et d'ailleurs
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: En marche vers l'éducation
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: Une sécurité d'existence et d'emploi sans différences
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: l'égalité, oui mais comment?
 - Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal: maman solo... et alors

Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal:

Où sont nos businesswomen?

Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal:

Préjugés sexistes... à la gare!

Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal:

Faire rimer quartier et sécurité

Une politique d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau communal:

Stop à la violence!

– Juillet 2006:

Démocratisation de l'Enseignement supérieur

Proposition d'article intégrant le développement durable dans la Constitution

– Juin 2006:

Cumul de mandats et incompatibilités

Pour une société seniors heureux

– Mai 2006: Sauver la planète

– Avril 2006:

Etude des projets de loi du Gouvernement relatifs à la procédure d'asile et au Conseil d'Etat

Que penser de la Chine?

Quels services sociaux d'intérêt général dans l'UE?

– Mars 2006

Quelle politique de Coopération au développement?

Quelle approche politique des flux migratoires?

La réforme de la sécurité civile

La responsabilité personnelle pénale des Bourgmestres

– Février 2006

Entreprendre dans la sécurité une politique sociale en faveur des indépendants

Lutte contre les drogues: pour une politique cohérente

Le droit de vote des ressortissants européens et non européens aux élections communales du 8 octobre 2006

– Janvier 2006: Commentaires sur la présidence Autrichienne de l'UE

Site internet: <http://www.ps.be>

11. Comptes du Parti (en euro)⁴

	2004	2005	2006	2007
- Produits courants	11.328.552,83	12.157.025,88	12.407.546,24	12.002.626,56
- Contributions publiques belges	8.040.495,07	8.704.489,65	8.986.031,23	8.861.324,56
- Autres contributions	1.918.053,34	2.027.937,37	2.068.409,49	1.913.708,68
Entités liées non consolidées	-	-	-	-
Mandataires	1.842.017,21	1.966.486,04	2.040.310,47	1.875.811,40
Autres	76.036,21	61.451,33	28.099,02	37.897,28
- Cotisations des membres	1.019.973,53	1.058.939,25	1.006.474,78	968.392,66
- Revenus du patrimoine immobilier	42.128,40	33.748,79	27.005,69	31.627,71
- Recettes de manifestations, de publications et de publicité	63.663,71	99.082,69	111.705,96	11.118,71
- Dons, donations ou legs de personnes physiques	22.835,68	-	4.607,50	-
- Produits divers	221.403,10	232.828,13	203.311,59	116.454,24
Charges courantes	12.087.725,59	11.182.839,57	11.543.981,10	13.751.681,66
- Approvisionnements et travaux en cours	48.272,59	12.160,94	37.603,35	18.638,46
Achats	33.033,96	16.892,37	35.826,34	11.661,63
Variation de stock et de travaux en cours	15.238,77	4.731,43	1.777,01	6.976,83
- Dotations	427.336,68	346.873,73	400.570,77	304.112,56
Entités liées non consolidées	413.138,88	328.393,73	395.570,77	304.112,56
Mandataires	-	-	-	-
Autres	14.197,80	18.480,00	5.000,00	-
- Services et biens divers	7.827.906,33	5.265.647,59	6.253.822,90	9.574.358,69
Charges relatives aux bâtiments	690.916,83	691.017,66	779.781,38	770.834,09
Charges de fonctionnement administratif	2.839.462,33	2.996.197,58	2.956.699,63	3.150.859,24
Charges de publications	39.028,52	64.028,52	44.243,83	18.436,73
Charges de publicité, de propagande, d'assemblées, y compris les charges électorales	3.919.469,76	1.199.188,12	2.232.509,49	5.254.874,12
Charges diverses	339.028,89	315.215,71	251.588,57	379.354,51
- Charges de personnel	3.839.625,93	3.782.373,14	3.935.718,87	4.093.673,64
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	661.886,52	630.747,46	657.513,61	558.586,18
- Réductions de valeurs sur stocks et sur créances sur activités courantes	69.209,18	88,29	22.439,55	19.440,18

4. Source: Publication des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes (exercice 2007), Volume I, Rapport de la Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques, *Documents Parlementaires*, Doc 52-1137/001 (Chambre), pp. 318-319.

MORPHOLOGIE DES PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES EN 2006 ET 2007

- Provisions pour risques et charges	-844.738,62	-1.083.619,81	-224.262,74	875.034,66
- Autres charges sur activités courantes	58.226,84	62.305,19	56.928,61	96.786,97
- Charges portées à l'actif	-	-	-	-
Résultat courant avant résultat financier	-759.172,76	974.186,31	863.565,14	1.748.055,10
Résultat financier	156.420,84	-64.747,23	347.956,70	165.006,82
Résultat exceptionnel	41.925,19	262.107,42	-150.414,31	3.542.221,35
Impôts sur le résultat	-8.579,03	-8.952,81	-8.122,24	-6.630,37
Résultat de l'exercice	-569.405,76	1.171.546,50	1.361.936,15	-1.635.789,80

Le Mouvement Réformateur (MR)

1. Congrès

- 25 mars 2006: Congrès thématique à l'Aula Magna à Louvain-La-Neuve. Congrès préparatoire aux élections communales et provinciales du 8.10.2006. Ateliers de travail: préserver la Planète bleue; favoriser l'entreprise et augmenter le pouvoir d'achat; évolution Wallonie-Bruxelles. Participants: + /-1100.
- 1^{er} mai 2006: Fête du Travail à Jodoigne.
- 3 septembre 2006: Estivales du MR au Château d'Enghien.
- 25 mars 2007: Congrès thématique au Palais des Congrès de Liège. Congrès préparatoire aux élections législatives du 11.06.2007. Participants: + /-1500.
- 1^{er} mai 2007: Fête du Travail à Jodoigne.
- 2 septembre 2007: Estivales du MR à Chevetogne.

2. Le Comité général

2.1. Composition

Art. 9, § 1 des statuts: *"Le Comité général se compose:*

- *du/de la Président(e) du Mouvement Réformateur;*
- *du/de la Chef de file gouvernemental(e);*
- *des membres du Comité permanent du PRL, du Comité du PFF, du Conseil général du FDF et du Parlement du MCC;*
- *des représentants des adhérents directs, à raison d'un représentant par tranche de cinquante adhérents directs. Toute fraction de cinquante adhérents directs supérieure à vingt-cinq donne droit à un représentant supplémentaire."*

Au total, le Comité général compte environ 390 personnes.

2.2. Fréquence des réunions

Art. 9, § 3 des statuts: *"Le Comité général se réunit au moins quatre fois par an."*

En 2006: 5 réunions.

En 2007: 9 réunions.

2.3. *Compétences*

Art. 9, § 2 des statuts: *“Le Comité général est chargé du travail de réflexion et de proposition sur les grands enjeux de société et les orientations politiques majeures du Mouvement Réformateur.”*

3. Le Conseil

3.1. *Composition*

Art. 10, § 1 des statuts: *“Le Conseil se compose:*

– du président du MR	Didier Reynders
– du Chef de file gouvernemental	Didier Reynders
– des Vice-présidents du MR	Olivier Maingain, Gérard Deprez, Ferdel Schroder

A ces membres, s’ajoutent 29 représentants du PRL et des libéraux bruxellois (LBMR), 3 du PFF, 17 du FDF et 11 du MCC.

3.2. *Fréquence des réunions*

Le Conseil se réunit 2 fois par mois. L’Intergroupe parlementaire (Art. 19 des statuts du MR) se réunit également 2 fois par mois.

3.3. *Compétences*

Art. 10, § 2 des statuts: *“Le Conseil est l’organe souverain du MR entre les Congrès. Par ailleurs, il gère les ateliers citoyens prévus à l’article 25.”*

4. Le Bureau exécutif

4.1. *Composition*

Art. 11, § 1 des statuts: *“Le Bureau exécutif se compose:*

– du président du MR	Didier Reynders
– du Chef de file gouvernemental	Didier Reynders
– des Vice-présidents du MR	Olivier Maingain, Gérard Deprez, Ferdel Schroder

4.2. *Fréquence des réunions*

Le Bureau exécutif se réunit en fonction des besoins de l'actualité politique.

4.3. *Compétences*

Art. 11 des statuts: “§ 2. *Le Bureau exécutif prépare les travaux du Mouvement Réformateur, gère l’agenda et coordonne l’action politique du Mouvement Réformateur. Il prépare et suit toute négociation politique.* § 3. *Il statue selon la règle du consensus.*”

5. Le Conseil de conciliation et d’arbitrage

5.1. *Composition*

Art. 27, § 1 des statuts: “*Le Conseil est composé:*

- *du président du MR;*
- *du Chef de file gouvernemental;*
- *des Vice-présidents du MR;*
- *des Ministres d’Etat;*
- *des Ministres, secrétaires d’Etat et commissaires du gouvernement en fonction ainsi que des anciens Ministres, secrétaires d’Etat et commissaires du gouvernement;*
- *du/de la président(e) de l’Intergroupe parlementaire*
- *du président de l’Intergroupe parlementaire;*
- *des chefs de groupe parlementaire;*
- *des présidents et des anciens Présidents des assemblées législatives s’ils sont membres du Parlement.*

Le Conseil de conciliation et d’arbitrage est présidé par une personnalité élue parmi ses membres. Il procède également à la désignation de son/sa secrétaire. Les membres du Conseil de conciliation et d’arbitrage sont renouvelés en même temps que les membres du Conseil du Mouvement Réformateur.”

5.2. *Fréquence des réunions*

En 2006: 4 réunions

En 2007: 3 réunions

5.3. *Compétences*

Art. 27 des statuts: “§ 2. *Le Conseil de conciliation et d’arbitrage élabore un code de bonne conduite pour tous les mandataires. § 3. En ce qui concerne les adhérents directs, le Conseil de conciliation et d’arbitrage est chargé de débattre et d’arbitrer toute plainte ou tout conflit. Toutes les parties concernées doivent être entendues. En particulier, il:*

- *se prononce sur toute question de discipline qui lui est soumise et peut prendre une sanction;*
- *peut être saisi de toute inconduite notoire ou manquement à ses obligations qui serait commis par un membre ou un mandataire;*
- *constate les démissions.*

§ 4. *En ce qui concerne les membres des composantes, le Conseil de conciliation et d’arbitrage peut soumettre tout dossier aux instances correspondantes des formations constitutives. Il sera statué dans un délai raisonnable à dater de la réception de la demande. Toute décision rendue dans ce cadre par le Conseil de conciliation et d’arbitrage est dûment motivée. § 5. Le Conseil de conciliation et d’arbitrage ne peut prendre de décision conformément aux présents statuts qu’à la condition que la moitié au moins de ses membres soient présents. Si le quorum n’est pas atteint, le Conseil de conciliation et d’arbitrage est à nouveau convoqué dans les 48 heures et peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents.”*

6. **Elections internes**

Pas d’élection ni en 2006 ni en 2007.

7. Les Cadres

Chambre des Représentants ⁵	23
Sénat	10
Parlement wallon	20
Parlement de la Communauté française	26
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	23
Parlement européen	3
Rat der deutschsprachigen Gemeinschaft	4
Conseillers provinciaux	91
Députés provinciaux	9
Conseillers communaux	1145
Echevins	367
Bourgmestres	92
Conseillers CPAS	541
Présidents CPAS	64

8. Le Personnel

8.1. *Fonctions principales*

Le trésorier	Pierre Boucher
L'attachée de presse	Johanna Delaunoy
Le secrétaire général administratif	Jean-Philippe Rousseau
La présidente des Femmes Réformatrices	Corinne De Permentier
Le président des Seniors du MR	Philippe Monfils
Le président des Jeunes Réformateurs libéraux	Gautier Calomne

8.2. *Nombre de collaborateurs au siège du parti*

Nombre de collaborateurs du MR: 20

Nombre de collaborateurs du Centre Jean Gol: 4

5. Après les élections législatives fédérales du 10 juin 2007.

9. Les Membres

9.1. Nombre par région

	2006	2007	+/-
Régionale de Bruxelles	3.807	3.878	+71
Province de Brabant wallon	4.666	4.652	-6
Province de Liège	7.570	7.917	+347
Province de Namur	3.719	3.956	+237
Province de Hainaut	8.087	7.996	-91
Province de Luxembourg	2.133	2.087	-46
Outre-Mer	146	187	+41
Total	30.131	30.686	+555

9.2. Distribution par sexe

	Hommes	Femmes
2006	23.111	7.020
2007	20.432	10.254

9.3. Distribution par âge

	2006	2007
Indéterminé	3.062	2.964
0-24 ans	2.343	2.689
25-64 ans	17.790	18.498
65 ans et plus	6.936	6.535

10. Publications

Publications thématiques

en 2006: "Les libéraux belges"

"Carnet"

"Les libéraux liégeois inhumés à Robermont"

en 2007: "Qui a peur du libéralisme? Vérités et mensonges"

"Saint-Georges ou l'imaginaire de la liberté"

Brochures

en 2006: janvier 2006 "Les Enjeux de la querelle du Latin"

- mars 2006 "Raymond Aron, Vestale de la liberté? Actes du Raymond Aron"
- juin 2006 "La production d'électricité en Belgique. Quelle place pour le nucléaire?"
- août 2006 "Le manuel du mandataire communal et provincial"
- octobre 2006 "La Directive européenne sur les services"
- décembre 2006 "La délinquance sexuelle. Prévenir et punir"
- en 2007: janvier 2007 "Quel avenir pour les finances et la recherche universitaires"
- avril 2007 "La Flandre. Y a-t-il encore un avenir pour la Belgique?"
- Mai 2007 "Debout Congolais! Tout cela vous rendra le Congo"
- Juin 2007 "Un autre monde (culturel) est possible..."

Périodiques

En 2006: 4 MR Mag

En 2007: 4 MR Mag

Site Internet: <http://www.mr.be/>11. Comptes du Parti (en euro)⁶

	2004	2005	2006	2007
Produits courants	8.511.425,79	9.294.962,40	9.278.518,41	9.582.041,28
- Contributions publiques belges	6.912.019,78	7.170.476,38	7.174.373,19	7.385.331,67
- Autres contributions	705.437,07	553.755,06	655.931,90	554.257,81
Entités liées consolidées	-	-	-	-
Entités liées non consolidées	209.277,65	54.680,73	76.558,83	48.294,54
Mandataires	496.159,42	499.074,33	564.905,07	492.813,27
Autres	-	-	14.468,00	13.150,0
- Cotisations des membres	509.761,83	529.739,26	494.717,40	511.965,58
- Revenus du patrimoine immobilier	11.977,11	5.084,40	44.741,89	12.462,69
- Recettes de manifestations, de publications et de publicité	205.478,86	214.400,67	167.692,31	239.054,61

6. Source: Publication des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes (exercice 2007), Volume I, Rapport de la Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques, *Documents Parlementaires*, Doc 52-1137/001-(Chambre), pp. 233-234.

MORPHOLOGIE DES PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES EN 2006 ET 2007

- Dons, donations ou legs de personnes physiques	3.718,69	4.966,33	12.959,65	7.845,59
- Produits divers	163.032,45	815.839,40	728.102,07	871.123,23
Charges courantes	9.646.902,44	7.916.072,03	8.256.565,89	8.692.363,97
- Approvisionnements et commandes en cours	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Variation de stock et de travaux en cours	-	-	-	-
- Dotations	491.415,47	552.905,23	690.731,45	444.953,11
Entités liées consolidées	-	-	-	-
Entités liées non consolidées	409.428,50	423.767,23	580.019,53	350.845,87
Mandataires	35.585,96	60.562,28	70.760,36	20.408,83
Autres	46.401,01	68.575,72	39.951,56	73.698,41
- Services et biens divers	7.062.794,92	3.527.625,80	4.864.915,03	6.665.162,68
Charges relatives aux bâtiments	272.116,43	226.453,53	291.175,85	327.362,28
Charges de fonctionnement administratif	2.564.393,98	2.044.110,59	2.256.950,45	2.308.110,89
Charges de publications	181.700,57	104.917,62	178.745,61	223.582,12
Charges de publicité, de propagande, d'assemblées, y compris les charges électorales	3.830.158,04	942.982,40	1.931.462,94	3.567.012,83
Charges diverses	214.425,90	209.161,66	206.580,18	239.094,56
- Charges de personnel	1.460.432,86	1.531.643,07	1.576.963,64	1.692.919,17
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	603.104,82	571.694,03	483.826,19	666.858,96
- Réductions de valeurs sur stocks et sur créances sur activités courantes	8.523,05	73.620,28	23.212,25	23.307,76
- Provisions pour risques et charges	-36.609,65	1.608.442,51	563.933,38	-853.500,0
- Autres charges sur activités courantes	57.240,97	43.141,01	52.983,95	52.662,29
- Charges portées à l'actif	-	-	-	-
Résultat courant avant résultat financier	-1.135.476,65	1.378.190,37	1.021.952,52	889.677,31
Résultat financier	-203.266,92	86.570,61	2.059.362,88	23.832,66
Résultat exceptionnel	67.548,94	-136.421,45	249.580,05	203.992,00
Impôts sur le résultat	1.956,65	2.079,68	1.888,11	2.985,63
Résultat de l'exercice	-1.273.151,28	1.330.419,21	2.833.623,45	712.503,60

Le Centre Démocrate Humaniste (CDH)

1. Congrès, colloques, université d'été et forums

2006:

- 1^{er} février - Forum "Au retour de Bamako et Caracas", Bruxelles
- 11 février - Assises de la santé "Comment fabrique-t-on des exclus de la santé?", Huy
- 20 février - Forum "Droit des étrangers", Bruxelles
- 8 mars - Forum "La santé et les femmes", Bruxelles
- 11 mars - Congrès "Les violences, une fatalité?", Mons
- 18 mars - Congrès "De l'école au boulot", Verviers
- 25 mars - Forum "Quelle politique pour les Assuétudes", Bruxelles
- 22 avril - Forum "Sécuriser la route", Dinant
- 6 mai - Congrès "De l'ambition pour Bruxelles", Bruxelles
- 17 mai - "Quatre ans du cdH", Namur
- 24 juin - "Rencontre des candidats", Ronchinne (Assesse-Namur)
- 22 août - Université d'Eté "Familles, Ecoles: les nouvelles fragilités", Liège
- 2 septembre - Congrès de rentrée "Des communes et des provinces à visages Humains", Bruxelles
- 1er octobre - Opération "Parrains", Bruxelles
- 2 décembre - Congrès "Réchauffement climatique: vivre autrement", Louvain-la Neuve
- 11 décembre - Colloque "La Belgique à tout prix", Bruxelles

2007:

- 20 janvier - Congrès "Une nouvelle stratégie pour l'emploi", Liège
- 29 janvier - Colloque "Vers un nouveau droit du logement", Namur
- 10 février - Forum "Conflits: Comment prévenir, pacifier et résoudre?", Bruxelles
- 3 mars - Congrès "L'avenir s'écrit avec elles!", Charleroi
- 21 mars - Colloque "Besoin de santé", Mons
- 28 avril - Congrès programmatique, Liège
- 18 mai - "Les 5 ans du cdH", Namur
- 28 mai - "Grande Fête des grands-parents et des familles", Lacs de l'Eau d'Heure
- 31 août - Université d'Eté "La formation: Passeport pour l'avenir", Coe
- 16 octobre - Forum "L'égalité Femmes-Hommes dans le système éducatif", Namur

- 13 novembre – Carrefours de l'éducation "L'autorité: c'est qui le chef?", Bruxelles
- 11 décembre – Carrefours de l'éducation "Société de consommation, de zapping, où trouver sa place?", Bruxelles
- 8 décembre – Assemblée générale des mandataires et présidents locaux, Gembloux
- 11 décembre – Forum "Femmes et Filiation", Bruxelles

2. Le Conseil Général

2.1. Composition

Article 63, § 3 des statuts: *"La composition du conseil général est celle de l'assemblée générale des mandataires et présidents locaux⁷ élargie à des délégués des arrondissements à raison d'un délégué par tranche entamée de 50 membres inscrits."*

2.2. Fréquence des réunions et compétences

Article 63, § 1 des statuts: *"Le bureau politique peut convoquer un conseil général pour le consulter sur toute question politique qu'il juge opportun de lui soumettre. En cas d'urgence constatée par le bureau politique, un conseil général peut remplacer le congrès pour une mission déterminée."*

La direction actuelle du parti a privilégié de réunir plus souvent un congrès qu'un conseil général (voir point 1). Toutefois, un Conseil général élargi du parti s'est réuni le 20 décembre 2007 en vue d'approuver l'entrée dans le gouvernement fédéral intérimaire.

7. Art. 64 des statuts: *"L'assemblée générale des mandataires et présidents locaux est composée du bureau politique, de tous les mandataires communaux et provinciaux ainsi que des présidents des sections locales ou de leur représentant."*

3. Le Bureau politique

3.1. Composition

Art. 67 des statuts: "*Le Bureau politique est composé:*

– des membres du comité restreint	Voir ci-dessous
– de tous les parlementaires:	
Europe	Grosch Mathieu, Langendries Raymond
Chambre ⁸	Wathelet Melchior, Drèze Benoît (jusqu'en juin 2007), Nyssens Clotilde (depuis 2007), Arens Josy, Milquet Joëlle, Salvi Véronique, Brotcorne Christian (depuis 2007), Wiaux Brigitte, Lavaux David, Prévot Maxime (depuis 2007), Georges Joseph (depuis 2007)
Sénat	Brotcorne Christian (jusqu'en juin 2007), Nyssens Clotilde (jusqu'en juin 2007), Delvaux Anne (depuis juin 2007), Delpérée Francis, Dallemagne Georges (depuis juin 2007), Jean-Paul Procureur (Sénateur de Communauté depuis 2007), Marc Elsen (Sénateur de Communauté depuis 2007)
Région Wallonne	Langendries Benoît, Corbisier Anne-Marie, Di Antonio Carlo, Procureur Jean-Paul, Yzerbyt Damien, Christian Brotcorne (jusqu'en juin 2007), Willocq Monique (à partir de 2007), de Lamotte Michel, Smal Louis, Thissen René, Grommes Herbert, Bouchat André, Fourny Dimitri, Lebrun Michel, Etienne Jacques
Région Bruxelloise	De Grootte Julie, Grimberghs Denis, de Lobkowicz Stéphane, Fassi-Fihri Hamza, Frémault Céline, Mampaka Bertin, Doyen Hervé, du Bus de Warnaffe André, Moussaoui Fatima, Riguelle Joël, Caron Danielle
Communauté française	de Grootte Julie, Grimberghs Denis (jusqu'en 2007), du Bus de Warnaffe André (depuis 2007), Frémault Céline (depuis 2007) et les parlementaires wallons (voir ci-dessus) à l'exception de Herbert Grommes qui est remplacé au PCF par Marc Elsen ⁹
Communauté germanophone	Thiemann-Heinen Gabriele, Franzen Erwin, Chaineux René, Creutz-Vilvoye Patricia, Dujardin Eliane, Keutgen Elmar, Maraite Joseph et Meyer Patrick
– des présidents d'arrondissement	Arlon: Tassigny Benoît Ath: Delitte Jean-Pierre Bastogne: Massart Jean-Benoît Bruxelles: Paelinck van Meerbeeck Thierry puis van Zeeland Catherine (ff) Charleroi: De Bast Christian Dinant: Collinge Michel Eupen: Grosch Matthieu Huy: de Liedekerke Bertrand Liège: Drion Dominique Luxembourg: Collin René (président provincial)

8. Avant et après les élections législatives fédérales du 10 juin 2007.

9. Marc Elsen supplée Herbert Grommes au Parlement de la Communauté française étant donné que Herbert Grommes a prêté serment en langue allemande au Parlement wallon.

	Marche: Peremans Vincent
	Mons: Martin Alain
	Mouscron: Knockaert Albert
	Namur: Tasiaux Pierre
	Neufchateau: Lambrechts Bernadette
	Nivelles: Goes Benjamin
	Philippeville: Colin Jean-Pol
	Soignies: Maillard Henry
	Thuin: Stefanuto Pierre-Antoine
	Tournai: De Greef Yves
	Verviers: Mager Alain
	Virton: Lemaire Pierre
	Waremme: Warnant Eric puis Cartilier Benoît
- d'un représentant des associations des aînés, des femmes et des jeunes du parti	Crapez-Nisot Arlette (aînés), Fassi-Fihri Hamza (jusqu'en 2007) puis Sagehomme Rodolphe (à partir de 2007) (jeunes), Frémault Céline (femmes)
- du secrétaire politique	Viseur Jean-Jacques
- du secrétaire général	Poncin Eric
- de l'administrateur délégué de l'asbl de gestion	Lewis John
- des secrétaires nationaux	Matthis Philippe, Vanderroost Etienne, Weerts Dominique, Manandise Fabienne, Bosly André, Dallemagne Georges, Piette Josly (depuis 2006), Leboutte Marie-Paule
- des membres du Bureau de l'Association des Mandataires et Présidents locaux	Jusqu'en décembre 2007: Matz Vanessa, présidente, Clavier Jean-Paul, Kestemont Alain, Sellière Philippe, Defays Alain, Dehon Lise, Jeanmoye Dominique Depuis décembre 2007, Président de l'AMPL: Bastin Jean-Paul - Représentant des bourgmestres: Dispa Benoît - Représentant des échevins: Stiévenart Ghislain - Représentant des conseillers communaux: Haulotte Delphine - Représentant des présidents de CPAS: Cartilier Benoît - Représentant des conseillers de CPAS: Koch Muriel - Représentant des députés provinciaux: Poncelet Isabelle - Représentant des conseillers provinciaux: Girboux Vincent - Deux représentants des présidents de sections locales désignés par leurs pairs: De Wolf Michel et Yarol Bahtisen
- Des Députés provinciaux	Depuis octobre 2006, Collin René, Mahy Thérèse et Poncelet Isabelle
- De membres élus directement par le Congrès	Amand André, Arimont Pascal, Delvaux Francis, Drèze Benoît, le Hardy de Beaulieu Louis, Petit Guy, Servais Jean-Luc, Tasiaux Isabelle, Tounquet Annaïg

Le bureau politique peut désigner également en raison de leurs qualifications ou de leurs compétences, pour la durée du mandat présidentiel, des membres cooptés. Il en est de même pour les invités.

3.2. Fréquence des réunions

Art. 69 des statuts: "Le bureau politique se réunit toutes les semaines."

3.3. *Compétences*

Art. 68 des statuts: *“Le bureau politique est l’organe de décision hebdomadaire du parti. Ses pouvoirs émanent du congrès qui lui donne mandat et le décharge de son action. Il établit, sur proposition du président, des directives précises relatives à la constitution des listes électorales, et décide des positions politiques, initiatives et de la stratégie du parti. Il statue, comme instance de recours, pour arbitrer les conflits internes, sur la base des avis motivés du comité de déontologie, d’éthique et d’arbitrage.”*

4. Le Comité restreint

4.1. *Composition*

Article 70 des statuts: *“Le comité restreint est composé du président, des vice-présidents, des membres des exécutifs fédéraux, communautaires et régionaux et des chefs de groupe fédéraux, communautaires et régionaux, du secrétaire politique et du secrétaire général qui n’y a pas voix délibérative.”*

Composition en 2006 et 2007:

La Présidente du cdH: Milquet Joëlle

Les Vice-présidents du cdH: Antoine André; Wathelet Melchior

Le Secrétaire politique du cdH: Viseur Jean-Jacques

Les ministres: Antoine André, Cerexhe Benoît, Fonck Catherine, Lutgen Benoît, Piette Josly (depuis décembre 2007) et Simonet Marie-Dominique

Les chefs de groupe parlementaires: Chambre des Représentants: Wathelet Melchior – Sénat: Brotocorne Christian puis, après le 10 juin 2007, Delpérée Francis

– Parlement bruxellois: Grimberghs Denis – Parlement wallon: de Lamotte Michel

– Parlement de la Communauté française: Corbisier Anne-Marie

Le Secrétaire général: Poncin Eric

4.2. *Fréquence des réunions*

Article 72 des statuts: *“Le comité restreint se réunit chaque fois que la situation politique le nécessite.”*

En pratique, il se réunit, en outre, chaque semaine avant la réunion du Bureau politique.

4.3. *Compétences*

Article 71 des statuts: *“Il assure la coordination de l’action parlementaire et ministérielle quotidienne. Il agit comme organe d’évocation lors de la constitution des listes en vue des élections selon les dispositions des articles 141 et 142. Il propose des administrateurs dépendant des niveaux fédéral, communautaires et régionaux pour lesquels une désignation par le parti est officiellement demandée.”*

5. Le Comité de déontologie, d’éthique et d’arbitrage

5.1. *Composition*

Article 85 des statuts: *“Le comité de déontologie, d’éthique et d’arbitrage comprend:*

Le président national

Sept membres qui ne sont ni mandataires ni candidats aux élections européennes, législatives et régionales suivantes, dont au moins un juriste et un expert en finances. Ces membres ne peuvent exercer aucune fonction au sein du parti.”

Milquet Joëlle

Dominique Drion, Président

Etienne Cerexhe

Pierre Nihoul

Etienne de Callataj

Michèle Bribosia

Andrée Delcourt

Jacques Lefèvre

Jean Hallet

5.2. *Compétences*

Article 86 des statuts: *“A l’exception de l’exercice du droit d’évocation visé à l’article 142, le comité de déontologie, d’éthique et d’arbitrage statue sur tous les litiges internes survenant lors de la composition des listes, lors de la période pré-électorale, lors des élections ou sur tout autre type de litige interne concernant des membres du parti. Il fait respecter le Code de déontologie et d’éthique défini à l’article 143 par l’ensemble des mandataires du parti, sanctionne les violations selon la procédure et les modalités définies par le bureau. Les sanctions sont: le rappel à l’ordre, le blâme, la suspension et l’exclusion. Il est compétent pour régler, en interne, toute question judiciaire ou d’éthique relative à un mandataire du parti. Pour trancher un*

litige, il applique, notamment, les règles déontologiques édictées par les instances du parti.”

6. Elections internes

Le Bureau politique a décidé le 23 octobre 2006 de procéder au renouvellement des présidences et des comités de section locale du cdH.

Le Bureau politique a décidé le 12 novembre 2007 de procéder au renouvellement des présidences d'arrondissement.

Le 08 décembre 2007, l'assemblée générale des mandataires et présidents locaux du cdH (A.M.P.L.) a procédé par élection au renouvellement de sa présidence et de son bureau.

7. Les Cadres

En fonction des résultats des élections locales d'octobre 2006 et fédérales de juin 2007

Chambre des Représentants ¹⁰	10
Sénat	5
Parlement wallon	14
Parlement de la Communauté française	17
Parlement de la région de Bruxelles-Capitale	11
Parlement européen	2
Rat der deutschsprachigen Gemeinschaft	8
Conseillers provinciaux	74
Députés provinciaux	3
Conseillers communaux	891
Echevins	272
Bourgmestres	69
Conseillers CPAS	404
Présidents CPAS	56

10. Après les élections législatives fédérales du 10 juin 2007.

8. Le Personnel

8.1. *Fonctions principales*

La Présidente du parti	Milquet Joëlle
Les Vice-présidents du parti	Antoine André, Wathelet Melchior
Le Secrétaire politique	Viseur Jean-Jacques
Le Secrétaire général	Poncin Eric
Le staff national:	
Administrateur général	Lewis John
Directeur du département politique	Matz Vanessa
Directeur de la communication, Porte-paroles	Raviart Alain
Directeur des services généraux	Jacques Vincent
Secrétaire particulier de la présidente	Menin Daniel
Secrétaire national à la mobilité	Matthis Philippe
Secrétaire national aux PME et Classes moyennes	Vanderroost Etienne
Secrétaire nationale à l'agriculture	Leboutte Marie-Paule
Secrétaire national mondialisation, développement et non-marchand	Weerts Dominique
Secrétaire nationale aux Familles	Manandise Fabienne
Secrétaire national à l'Emploi	Piette Josly (depuis 2006)
Secrétaire nationale à l'Intégration	Moussaoui Fatima
Secrétaire national à la Santé	Bosly André
Secrétaire national International et Belges à l'étranger	Dallemagne Georges
Centre d'études (CEPES): ¹¹	
Directeur	De Briey Laurent (depuis 2007)
Centre de formation (CPCP): ¹²	
Président	Dallemagne Georges
Administrateur délégué	Poncin Eric
Directrice	Rihoux Anne-France (2007) [Bastin Jean-Paul jusqu'en 2006]
Les associations:	
Aînés du cdH	Crapez-Nisot Arlette
Les jeunes cdH	Sagehomme Rodolphe [Fassi-Fihri Hamza jusqu'en 2007]
Les femmes cdH	Frémault Céline

11. Centre d'études politiques, économiques et sociales.

12. Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation.

9. Les Membres

9.1. Nombre par arrondissement

	2006	2007	+/-
Arlon	513	562	+49
Ath	571	608	+37
Bastogne	509	589	+80
Bruxelles	3.185	3.486	+301
Charleroi	1.399	1.489	+90
Dinant	1.105	1.156	+51
Huy	744	803	+59
Liège	3.572	3.684	+112
Marche	689	754	+65
Mons	1.381	1.502	+121
Mouscron	382	416	+34
Namur	2.214	2.403	+189
Neufchâteau	746	781	+35
Nivelles	2.012	2.264	+252
Philippeville	733	786	+53
Soignies	1.139	1.297	+158
Thuin	1.405	1.478	+73
Tournai	734	783	+49
Verviers	1.908	1.984	+76
Virton	481	513	+32
Waremmes	765	814	+49
Flandres	69	142	+73
Belges résidents à l'étranger	49	59	+10
Total	26.305	28.353	+2.048

9.1 Distribution par sexe

	Hommes	Femmes
2006	14.191	12.114
2007	15.117	13.236

10. Publications

Tous les Congrès, colloques et forums font l'objet d'une publication (voir point 1)

De très nombreux documents ont été publiés dans le cadre de la vie du parti, des élections communales et provinciales ainsi que des élections fédérales.

Parmi ceux-ci notamment:

- Programmes électoraux 2006, "Ma commune à visages humains" et «Ma province à visages humains»
- Programme fédéral 2007 - «C'est l'heure h" - et résumé
- Livre "Ma Commune" par Jean-Paul Bastin, Hamza Fassi-Fihri, Vanessa Matz, Maxime Prévot et Véronique Salvi - préface de Joëlle Milquet - édition LucPire/CPCP - 2006
- Livre "La Belgique, un projet d'avenir?" par Francis Delperée - édition LucPire/CPCP - 2007
- "La Belgique à tout prix" - édition Cepess
- "L'Europe à la croisée des chemins: Quelles politiques européennes pour la Belgique?" - édition Cepess

Par ailleurs, le cdH publie une cyber-lettre et, principalement à l'attention de ses membres, la revue trimestrielle "L'Oranger", le Journal des mandataires et de nombreux documents sont édités sur le site Internet du cdH (<http://www.lecdh.be>).

11. Comptes du Parti (en euro)¹³

	2004	2005	2006	2007
Produits courants	5.108.104,92	5.451.636,45	5.415.614,85	5.809.649,56
- Contributions publiques belges	4.566.251,43	4.892.727,17	4.779.557,62	5.236.663,13
- Autres contributions	157.131,03	238.750,35	256.526,55	256.476,40
Entités liées non consolidées	29.066,28	23.689,23	-	-
Mandataires	128.064,75	215.061,12	256.526,55	256.476,40
Autres	-	-	-	-
- Cotisations des membres	157.717,59	165.674,40	164.912,47	165.744,05
- Revenus du patrimoine immobilier	-	12.970,79	9.480,69	7.246,12
- Recettes de manifestations, de publications et de publicité	68.744,49	62.743,03	44.441,87	30.719,16
- Dons, donations ou legs de personnes physiques	31.284,56	26.418,28	29.653,63	29.412,35
- Produits divers	126.975,82	52.352,43	111.042,02	83.388,35
Charges courantes	5.259.433,31	5.105.916,18	5.485.921,60	6.054.818,91
- Approvisionnements et travaux en cours	169.599,42	166.516,91	169.868,39	144.168,98
Achats	169.599,42	166.516,91	169.868,39	144.168,98
Variation de stock et de travaux en cours	-	-	-	-
- Dotations	33.390,69	80.391,03	49.153,56	32.180,45
Entités liées non consolidées	33.390,69	80.391,03	49.153,56	32.180,45
Mandataires	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
- Services et biens divers	3.826.988,26	2.263.810,28	2.895.744,68	4.152.244,94
Charges relatives aux bâtiments	140.332,62	172.935,87	171.865,80	233.296,46
Charges de fonctionnement administratif	1.481.165,37	1.437.104,99	1.366.282,08	1.430.423,41
Charges de publications	314.738,86	185.255,22	501.604,61	182.120,98
Charges de publicité, de propagande, d'assemblées, y compris les charges électorales	1.866.722,11	436.061,16	833.233,12	2.269.963,31
Charges diverses	24.029,30	32.453,04	22.759,07	36.440,78
- Charges de personnel	1.592.909,38	1.730.085,28	1.791.776,58	2.261.929,20
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	210.715,91	205.337,63	217.689,35	212.572,69
- Réductions de valeurs sur stocks et sur créances sur activités courantes	-	-	-	-
- Provisions pour risques et charges	-601.235,87	618.363,68	327.048,23	-781.223,14
- Autres charges sur activités courantes	27.065,52	41.411,37	34.640,81	32.945,79
- Charges portées à l'actif	-	-	-	-
Résultat courant avant résultat financier	-151.328,39	345.720,27	-70.306,75	-245.169,35

13. Publication des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes (exercice 2007), Volume I, Rapport de la Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques, *Documents Parlementaires*, Doc 52-1137/002-(Chambre), pp. 650-651.

MORPHOLOGIE DES PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES EN 2006 ET 2007

Résultat financier	23.895,42	38.254,41	66.504,93	-2.296,19
Résultat exceptionnel	-5.105,23	26.840,07	6423,11	-58.163,64
Impôts sur le résultat	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-132.538,2	410.814,75	2.621,29	-189.301,90

Ecolo

1. Assemblée Générale (AG)

- 11 octobre 2006, Namur. Participation à la majorité provinciale en Brabant wallon. Participants: 141; Votants: 120. AG Statutaire.
- 8 décembre 2006, Gembloux. Élection Comité d'Arbitrage/Modifications statutaires/Poll Sénat. Participants: 331; votants: 320. AG Statutaire.
- 21 octobre 2007, Gembloux. Présentation comptes et bilan/Élection Comité d'Arbitrage – Commissaires aux Comptes – Secrétariat fédéral. Participants: 415; votants: 395. AG Statutaire.

2. Le Conseil de Fédération (CF)

2.1. Composition

Article 23 des statuts (adoptés par le Conseil de fédération du 18 mars 2005):

Le Conseil de fédération est composé de membres d'Ecolo:

- *délégués régionaux*
- *délégués des parlementaires*
- *délégués cooptés*

Article 26 des statuts: *“Le nombre de députés régionaux effectifs est fixé à soixante. Chaque groupe régional a droit à au moins deux délégués effectifs. Les trente autres délégués régionaux sont répartis entre les Groupes régionaux en fonction de leur nombre de membres, tel qu'arrêté au 31 décembre de l'année qui précède le renouvellement des délégués régionaux. Cette répartition est calculée en attribuant à chaque Groupe régional autant de sièges de délégués effectifs que son nombre de membres contient de fois le diviseur fédéral, obtenu en divisant le nombre total de membres du parti par trente, et en attribuant les sièges de délégués restants aux Groupes régionaux dont la division de leur nombre de membres par leur nombre de sièges déjà attribués en vertu du présent calcul, augmenté d'une unité, produit les quotients les plus élevés. En cas d'égalité dans l'attribution, du ou des derniers sièges, le Bureau du Conseil de Fédération procède à un tirage au sort.”*

Article 31 des statuts: *“Par l'application de la présente section, sont considérés comme groupes parlementaires:*

1. *le groupe des parlementaires européens*
2. *le groupe des parlementaires au Sénat*
3. *le groupe des parlementaires à la Chambre des représentants*

4. le groupe des parlementaires au Parlement de la Communauté française
5. le groupe des parlementaires au Parlement de la Communauté germanophone
6. le groupe des parlementaires au Parlement wallon
7. le groupe des parlementaires au Parlement de la Région bruxelloise”

Article 32 des statuts: “Chaque groupe parlementaire a droit à un délégué.”

Article 33 des statuts: “Les délégués parlementaires sont élus au sein de leur groupe.”

Article 34 des statuts: “Le mandat des délégués parlementaires est égal à la durée de la législature.”

Article 36 des statuts: “Le nombre de délégués cooptés est fixé à six maximum.”

AG Statutaire: “Les délégués cooptés sont élus par les délégués régionaux et les délégués des parlementaires lors du Conseil de Fédération de rentrée. “

Article 39 des statuts: “[...] le mandat des délégués cooptés est de deux ans renouvelable.”

Les délégués régionaux	Nombre (renouvellement en novembre 2006)
Arlon-Marche-Bastogne	3 eff. + 3 supp
Brabant Wallon	7 eff. + 5 supp
Bruxelles	8 eff. + 8 supp
Charleroi	4 eff. + 4 supp
Dinant-Philippeville	3 eff. + 3 supp
Huy-Waremme	3 eff. + 2 supp
Liège	5 eff. + 4 supp
Mons	3 eff. + 3 supp
Namur	5 eff. + 3 supp
Neufchâteau-Virton	2 eff. + 3 supp
Ostbelgien	3 eff. + 3 supp
Picardie	4 eff. + 4 supp
Soignies	3 eff. + 3 supp
Thuin	3 eff. + 2 supp
Verviers	4 eff. + 3 supp
Les délégués des groupes parlementaires	
Chambre	1 eff. + 1 supp
Sénat	1 eff.
Parlement wallon	1 eff.
Conseil de la Communauté française	1 eff.
Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale	1 eff. + 1 supp
Parlement européen	1 eff.
Rat der deutschsprachigen Gemeinschaft	1 eff. + 1 supp
Les membres cooptés	6

Sont également présents lors des réunions du CF: le secrétariat fédéral, le Comité d'arbitrage, les parlementaires, les ministres, le personnel des cabinets ministériels, les permanents du parti et tous les membres qui le désirent. En plus de délégués, il faut compter sur la présence de 50 à 100 personnes. Lors de CF à gros enjeux, le nombre de présents peut aller jusqu'à 650 personnes voire plus.

2.2. *Fréquence des réunions*

Article 43 des statuts: *“Autant que possible, les réunions ordinaires du CF se déroulent une fois par mois, à date fixe, de manière à faciliter les réunions des régionales. [...] Le CF est convoqué en séance extraordinaire par le Bureau du Conseil de Fédération à l'initiative (1) du Bureau du Conseil de fédération, (2) à la demande du Secrétariat fédéral et (3) à la demande d'au moins huit délégués parmi lesquels doivent figurer des délégués régionaux d'au moins trois régionales différentes.”*

En 2006: 13 réunions

En 2007: 14 réunions

2.3. *Compétences*

Article 22 des statuts: *“Le CF est compétent pour:*

- *prendre position et de s'exprimer au nom du parti sur les problèmes politiques, sur base des décisions et options de l'assemblée;*
- *anticiper les enjeux politiques à moyen terme, afin notamment de redéfinir ou de préciser la position qui devra être adoptée par les ministres et/ou les parlementaires;*
- *examiner les décisions envisagées et/ou prises par un exécutif auquel Ecolo participe lorsque celles-ci sont simultanément en contradiction avec le programme du parti et l'accord de gouvernement;*
- *organiser et de coordonner les campagnes d'action et les prises de position décidées au niveau fédéral, national et international;*
- *contrôler la gestion du Secrétariat fédéral (SF). (...);*
- *approuver les PV des AG;*
- *approuver la procédure relative à la désignation des candidats et à l'établissement des listes électorales;*
- *approuver les listes électorales;*
- *approuver la plate-forme électorale en cas d'élection partielle;*

- apprécier le respect de leurs engagements à l'égard du parti de la part des membres des Assemblées parlementaires et de leurs Exécutifs aux niveaux fédéral, régional, communautaire ou européen (...);
- régler l'organisation interne du parti et définir l'organigramme du personnel;
- nommer et révoquer les secrétaires des Commission
- décider annuellement le budget fédéral et en vérifier l'exécution par le Secrétariat fédéral;
- approuver son règlement d'ordre intérieur;
- approuver les modifications du règlement de procédure ayant trait au Comité d'arbitrage;
- approuver le règlement d'ordre intérieur, des modalités d'organisation (y compris la désignation du ou des présidents de séance) et du contenu de l'AG. En ce qui concerne ce contenu, le CF décide, pour chaque AG, sur avis du SF, s'il y a lieu de soumettre les statuts à révision, et, dans l'affirmative, quels articles ou parties d'articles. La procédure de révision fait partie du Règlement d'ordre intérieur;

Le CF assume également les compétences qui ne sont explicitement attribuées à aucun organe du Mouvement.”

2.4. Le Bureau du Conseil de Fédération

Composition

Article 53 des statuts: “Le Bureau de Conseil de Fédération est une équipe composée d'au moins trois personnes. Toute équipe doit compter des membres de trois Groupes régionaux. L'équipe comptera au moins un tiers de membres de chaque sexe.”

Article 54 des statuts: “Le Bureau du CF est élu par la CF à la majorité simple des voix.”

En 2006-2007:

Ancienne équipe	
Coordonnateur du Bureau	Roald Wyckmans
Membres du Bureau	Renaud Klee, Anne-Françoise Gally
Nouvelle équipe (élection le 20 janvier 2007)	
Coordonnateur du Bureau	Roald Wyckmans
Membres du Bureau	Barbara de Radiguès, Anne-Françoise Gailly, Christian Noiret

Compétences

Article 52 des statuts: *“Le Bureau du Conseil a pour mission:*

1. *l’animation du CF;*
2. *le secrétariat du CF, et notamment l’établissement de l’ordre du jour et les rédactions des PV;*
3. *favoriser la circulation des informations internes entre les Groupes régionaux pour tout débat utile au CF;*
4. *la préparation et le suivi des décisions du CF en collaboration avec le SF.”*

3. Le Bureau politique

3.1. Composition

La composition du Bureau politique est la suivante:

Les membres de droit:

- Co-présidents: Jean-Michel Javaux, Isabelle Durant
- Bureau du Conseil de fédération: Barbara de Radiguès, Anne-Françoise Gailly, Christian Noiret, Roald Wyckmans
- Ministre: Evelyne Huytebroeck
- Président d’assemblée: Christos Doulkeridis
- Chefs de groupes parlementaires: Jean-Marc Nollet, José Daras, Marcel Cheron, Bernard Wesphael, Yaron Pezstat, Dominique Braeckman, Hans Niessen
- Députés fédéraux et sénatrice: Juliette Boulet, Zoé Genot, Muriel Gerkens, Georges Gilkinet, Philippe Henry, Fouad Lahssaini, Thérèse Snoy, Carine Russo
- Députés régionaux et communautaires: Alain Daems, Céline Delforge, Monika Dethier – Neumann, Josy Dubié, Paul Galand, Lambert Jaegers, Yves Reinkin
- Député européen: Pierre Jonckheer
- Député provincial: Alain Trussart
- Administrateur général: Claude Brouir
- Directeur politique: Stéphane Hazée
- Directeur etopia: Christophe Derenne
- ECOLO-J: Alexandre Azer-Nessim et Julien Gasiaux
- ECOLO + : Jean-Luc Bastin
- Membres cooptés: Ronny Balcaen, Hubert Bedoret, Eric Biérin, Manu Di Sabato, Jean Leblon, Benoît Lechat, Jacky Moraël, Marie Nagy, Vincent Vanhalewyn, Tom Zoete

- Membres invités: Thierry Detienne, Tamimount Essaïdi, Frédéric Fontaine, Arnaud Gavroy, Nicole Maréchal, Jean-Luc Roland, Cécile Thibaut.

3.2. *Compétences*

Article 69, Chapitre 4, Section 1^{ère}:

“Le Bureau politique (BP) permet au Secrétariat fédéral (SF) de procéder à une large consultation sur les questions politiques les plus importantes et informe les participants sur les décisions prises ou envisagées. Le BP aborde notamment les questions relatives à:

1. *l’opérationnalisation et la concrétisation des orientations politiques décidées par les instances du parti;*
2. *l’analyse du paysage politique et de l’évolution du positionnement des différents acteurs de la coalition et de l’opposition et aux initiatives à envisager de prendre par le parti;*
3. *l’analyse des réactions internes et externes du parti;*
4. *l’articulation de l’action des mandataires politiques d’ECOLO et de l’ensemble du parti.*

Lors d’une participation au pouvoir, le Bureau politique (BP) aborde plus particulièrement les questions:

1. *de suivi des participations aux exécutifs européen, fédéral, communautaires et régionaux;*
2. *de stratégie en vue de renforcer les positions du parti à partir des différents pôles (membres des exécutifs, mandataires politiques et parti).”*

3.3. *Fonctionnement*

Le mode de fonctionnement du Bureau politique (BP) et sa composition sont fixés par règlement proposé par le Secrétariat fédéral et approuvé par le Conseil de Fédération. Ce règlement prévoit notamment que:

1. *sauf décision à chaque fois motivée et durant les congés parlementaires, le Secrétariat fédéral réunit chaque semaine le Bureau politique (BP);*
2. *les décisions sont prises par le Secrétariat fédéral;*
3. *sauf décision contraire motivée, le Bureau politique est ouvert à tous les membres d’ECOLO.*

37 bureaux politiques en 2006

48 bureaux politiques en 2007

4. Le Secrétariat fédéral

Articles 59 à 68: proposition adoptée lors de l'AG de Namur du 23 septembre (modifiant les articles 61, 63, 65 66 et 67) dont l'entrée en vigueur prendra cours à la fin du mandat de l'équipe SF actuelle.

4.1. Composition

Article 63 des statuts: *“Le Secrétariat fédéral est composé de deux co-présidents. Le Secrétariat fédéral doit être mixte et doit comporter un membre provenant du Groupe régional de Bruxelles et l'autre provenant d'un Groupe régional wallon.”*

Article 64 des statuts: *“La fonction de co-président est une fonction à temps-plein et rémunérée comme telle. Le mandat des co-présidents est d'une durée de quatre ans, renouvelable une fois.”*

Article 65 des statuts: *“La procédure et les modalités d'élection du Secrétariat fédéral sont fixées par un règlement du Conseil de Fédération. Ce règlement prévoit à tout le moins que l'élection du Secrétariat fédéral doit s'effectuer au suffrage universel des membres lors d'une Assemblée générale. Il prévoit également que les candidat(e)s au poste de co-président soient membres d'Ecolo depuis au moins 6 mois.”*

Les Secrétaires fédéraux en 2006-2007 (depuis 2007 appelés les 'co-présidents' et réduits à deux personnes):

Jusqu'à octobre 2007: Jean-Michel Javaux, Isabelle Durant et Claude Brouir;

Depuis octobre 2007: Jean-Michel Javaux et Isabelle Durant.

4.2. Fréquence des réunions

Article 61, Chapitre 3, Section 2: *“Le Secrétariat fédéral est autonome sur le plan de son fonctionnement interne. Il peut attribuer des missions précises à chacun de ses membres; il reste collégialement responsable de l'exercice de ces missions.”*

4.3. Compétences

Article 59, Chapitre 3, Section 1ère: *“Le Secrétariat fédéral:*

- 1. assure la direction politique quotidienne du parti et, sans préjudice des compétences du Conseil de Fédération, prend toute décision à cette fin;*

2. *a une compétence générale d'initiative en matière de politique externe et interne;*
3. *assume la fonction de porte-parole ou délègue celle-ci, en fonction des moments et des dossiers et organise l'expression extérieure du parti. En dernière instance, il a le pouvoir de décision en la matière;*
4. *veille, en collaboration avec les chefs de groupe, à la coordination et au bon fonctionnement des Groupes parlementaires;*
5. *a autorité sur l'ensemble de l'administration centrale d'ECOLO;*
6. *engage le personnel nécessaire à la gestion du parti et lui attribue ses tâches, dans les limites du cadre budgétaire et des dispositions fixées par le Conseil de Fédération.*

Le Secrétariat fédéral est responsable devant le Conseil de Fédération et l'Assemblée générale."

4.4. *L'Administrateur(trice) général(e)*

Article 62 bis et ter, Chapitre 3, Section 2bis: *"L'Administrateur-trice général-e assure, sous l'autorité et la responsabilité du Secrétariat fédéral:*

1. *la coordination administrative, financière et budgétaire globale du parti;*
2. *la gestion administrative, financière et budgétaire au niveau fédéral du parti;*
3. *la coordination globale des ressources humaines;*
4. *la coordination des services administratifs et logistiques au niveau fédéral du parti;*
5. *le suivi des décisions relatives à l'organisation et à la gestion du parti.*

Il ou elle est l'administrateur-trice délégué-e de l'ASBL de financement.

L'Administrateur(trice) général(e) est nommé par le Conseil de Fédération sur proposition du Secrétariat fédéral pour un mandat qui se termine au plus tard trois mois après celui de la présidence.

La fonction d'Administrateur-trice général-e est une fonction à temps plein et rémunérée comme telle.

Son mandat est renouvelable. Son mandat est révoqué par le Conseil de Fédération sur proposition du Secrétariat fédéral."

5. Le Comité d'arbitrage

5.1. Composition

Article 77 des statuts: *“Le Comité d'arbitrage est composé de cinq membres au moins et de sept membres au plus. Ils sont nommés par l'AG selon la procédure fixée par règlement adopté par le CF. Le mandat est de 4 ans et est renouvelable à concurrence de la moitié au plus du comité. Le Comité d'arbitrage ne peut comprendre plus de trois membres provenant du même Groupe régional et doit comprendre des membres des deux sexes.”*

Membres au 1er janvier 2006: 6 membres

Membres au 31 décembre 2007: 7 membres

5.2. Fréquence des réunions

10 réunions par an

5.3. Compétences

Article 76 des statuts: *“Le Comité d'arbitrage est compétent pour:*
trancher tout litige sur base du non respect des statuts ou de toute règle interne;
trancher tout litige entre instances internes;
trancher tout litige entre un membre et une instance;
trancher tout conflit de compétence;
annuler toute décision d'une instance, à l'exception de l'AG, prise en violation des
statuts, des principes généraux de fonctionnement qu'ils sous-tendent et des
autres règles internes;
décider d'instruire toute anomalie présumée dans le fonctionnement du parti;
trancher tout litige survenant suite à l'approbation d'un procès-verbal de l'AG par
le CF;
toute autre compétence confiée par les statuts ou des règles internes.”

6. Elections internes

Fonction	Date	Organe de décision	Voix obtenues
Co-présidents	21/10/2007	Assemblée générale	Vote pour l'équipe Durant-Javaux: 395 votants, 345 pour, 22 contre, 24 abstentions, 2 blancs, 2 nuls
Administrateur général	16/11/2007	Conseil de Fédération	Claude Brouir: 54 votants, 50 oui, 2 non, 2 abstentions
Membres du Bureau politique	16/11/2007	Conseil de Fédération	Vote sur la proposition globale: 54 votants: 46 oui et 8 abstentions
Comité d'Arbitrage	08/12/2006	Assemblée générale	Vote sur l'équipe: 203 favorables sur 213 votants
Bureau du Conseil de Fédération	20/01/2007	Conseil de Fédération	Vote sur l'équipe: 51 pour et 3 abstentions

7. Les Cadres

Chambre des Représentants	8
Sénat	5
Parlement Wallon	3
Parlement de la Communauté française	5
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale	7
Parlement européen	1
Rat der deutschsprachigen Gemeinschaft	2
Conseillers provinciaux	35
Députés permanents	2
Conseillers communaux	376
Echevins	55
Bourgmestres	2
Conseillers CPAS	129
Présidents CPAS	11

8. Le Personnel

8.1. Fonctions principales au sein de la structure permanente du parti

ECOLO – Secrétariat fédéral

Bureau du Conseil de fédération

Coordinateur élu, Attaché, Secrétaire

Unité politique

Cellule politique: Directeur politique, Directeur politique adjoint, Conseillers politiques

Pool administratif: Responsable de service, Responsable adjoint, Assistants administratifs, Accueil

Cellule communication: Responsable du service, Attachés de presse, Chargé de communication et appui web, Responsable des outils de communication électronique

Cellule action et animation: Responsable du service, Conseillers, Conseiller des politiques locales

Unité d'appui technique

Cellule d'appui technique: Gestionnaire logistique immobilière, Gestionnaires des ressources humaines, Gestionnaires des Technologies de l'Information et de la Communication, Informaticien – Support- sites, Analyste-programmeur, Gestionnaire financier, Assistants en comptabilité, Responsable fichier

ECOLO – Les Régionales

Brabant Wallon: Permanent régional, Chargé de communication

Bruxelles: Secrétaire politique – Actions, Permanent régional

Hainaut: Permanent politique, Permanent régional

Liège: Permanent politique régional, Permanent régional

Namur: Permanent régional

Luxembourg: Permanent provincial

ASSEMBLEES

Chambre des représentants

Secrétaire politique du groupe Chambre-Sénat

Collaborateurs de groupe: Conseillers politiques, Collaborateurs administratifs

Mandataires, Assistants parlementaires

Sénat

Secrétaire politique du groupe Chambre-Sénat

Collaborateurs de groupe: Conseillers politiques

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement de la Communauté Française

Collaborateurs du groupe: Secrétaire politique, Conseillère politique

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement Wallon

Collaborateurs de groupe: Conseiller politique, Secrétaire administratif, Assistant du chef de groupe

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement Régional Bruxellois

Collaborateurs de groupe: Secrétaire politique, Juriste

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement Francophone Bruxellois

Collaborateurs du cabinet de la Présidence: Directeur du cabinet, Attaché de presse, Attaché de cabinet

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement Der Deutschsprachigen Gemeinschaft

Collaborateurs: Secrétaire administratif, Secrétaire politique, Attaché de groupe

Mandataires, Assistants parlementaires

Parlement Européen

Député, Assistant administratif, Conseiller politique

ETOPIA

Conseil d'administration: Président, Administrateur

Direction: Directeur

Accueil: Responsable accueil

Pôle Prospective: Conseiller Réseau des Chercheurs Associés, Chargé d'Etudes

Pôle débats: Animateur et chargé d'études, Animateur

Pôle publications: Responsable des publications; Responsable des publications électroniques

Pôle formation: Conseiller à la formation

Pôle documentation et archives: Coordinateur et documentaliste, Archiviste, Assistant documentation et Archives, Documentaliste-associé

Pôle administratif: Coordinatrice administrative, Assistant en communication

8.2. *Nombre des collaborateurs parlementaires*

Parlement fédéral	
Chambre	19,50 ETP
Sénat	15,90 ETP
Parlement européen	4 ETP (enveloppe budgétaire)
Parlement wallon	14,25 ETP
Parlement de la Communauté française	5,5 ETP
Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale	9,50 ETP

8.3. *Le nombre global des collaborateurs au siège du parti*

Nombre global des collaborateurs: 117

Nombre de collaborateurs Ecolo: 103 + 3 GROEN!

Nombre de collaborateurs Etopia: 11

9. Les Membres

9.1. *Nombre par Régionale*

	2006	2007	+/-
Arlon-Marche-Bastogne	150	155	+5
Brabant Wallon	650	679	+29
Bruxelles	764	910	+146
Charleroi	214	255	+41
Dinant-Philippeville	162	209	+47
Huy-Waremme	241	290	+49
Liège	483	541	+58
Mons	192	213	+21
Namur	423	559	+136
Neufchâteau-Virton	87	107	+20
Ost-Belgien	75	78	+3
Picardie	273	290	+17
Soignies	152	170	+18
Thuin	100	146	+46
Verviers	265	288	+23
Total	4.231	4.890	+659

9.2. Distribution par sexe

	Hommes	Femmes
2006	2484	1746
2007	2864	2024

10. Publications

La Quinzaine, mensuel à destination des membres et sympathisants d'ECOLO. Parution: 10 X par an. Tirage: 1000 exemplaires

Site internet: <http://www.ecolo.be/>

11. Comptes du Parti (en euro)¹⁴

	2004	2005	2006	2007
Produits courants	3.912.240,15	2.897.541,37	3.213.528,97	4.036.485,39
- Contributions publiques belges	2.322.003,02	1.906.448,50	1.888.674,87	2.595.863,19
- Autres contributions	905.172,85	566.761,04	597.030,23	804.741,61
Entités liées non consolidées	17.627,93	-	-	-
Mandataires	887.544,92	566.761,04	597.030,23	804.741,61
Autres	-	-	-	-
- Cotisations des membres	31.466,81	31.817,50	94.122,50	101.711,29
- Revenus du patrimoine immobilier	59.426,86	35.859,31	55.701,49	54.136,09
- Recettes de manifestations, de publications et de publicité	585.351,59	353.671,08	575.280,97	474.406,21
- Dons, donations ou legs de personnes physiques	8.182,98	2.983,94	2.718,91	5.627,01
- Produits divers	636,04	-	-	-
Charges courantes	5.230.586,37	3.175.681,35	3.508.776,98	3.483.968,92
- Approvisionnements et travaux en cours	-	-	6.044,49	8.994,77
Achats	-	-	6.789,35	8.994,77
Variations des stocks et travaux en cours	934,99	-	-744,86	-
- Dotations	106.465,93	63.383,62	175.319,47	165.228,67
Entités liées non consolidées	43.005,93	40.803,62	144.178,84	98.190,27
Mandataires	-	-	-	38.703,78
Autres	63.460,00	22.580,00	31.140,63	28.334,62
- Services et biens divers	2.292.102,96	1.132.081,90	1.740.481,29	1.890.892,34
Charges relatives aux bâtiments	268.641,66	284.205,87	291.263,71	289.484,59
Charges de fonctionnement administratif	957.231,13	649.380,11	922.715,58	940.777,33
Charges de publications	1.710,06	1.215,81	4.997,04	76.400,91
Charges de publicité, de propagande, d'assemblées, y compris les charges électorales	1.057.528,86	196.230,11	521.504,96	584.229,51
Charges diverses	6.991,25	1.050,00	-	-
- Charges de personnel	1.612.046,91	1.346.027,43	1.269.660,54	1.178.440,04
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	518.970,72	296.920,27	218.772,52	237.899,87
- Réductions de valeurs sur stocks et sur créances sur activités courantes	50.312,44	5.534,92	4,00	-
- Provisions pour risques et charges	622.170,84	313.659,04	-214.112,88	-19.988,27
Autres charges sur activités courantes	27.581,58	18.074,17	312.607,55	22.501,5

14. Publication des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes (exercice 2007), Volume I, Rapport de la Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques, Documents Parlementaires, Doc 52-1137/002-(Chambre), pp. 755-756.

MORPHOLOGIE DES PARTIS POLITIQUES FRANCOPHONES EN 2006 ET 2007

Charges portées à l'actif	-	-	-	-
Résultat courant avant résultat financier	-1.318.346,22	-278.139,98	-295.248,01	552.516,47
Résultat financier	-109.062,87	-30.967,73	-4582,65	1.936,07
Résultat exceptionnel	-83.165,46	252.109,23	-3.205,63	-5.321,12
Impôts sur le résultat	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-1.510.574,55	-56.998,48	-303.036,29	559.773,66